

# ▶ La Belgique est-elle mortelle ?

▶ Néerlandophones et francophones peuvent-ils encore vivre ensemble ?

▶ La querelle linguistique est-elle indépassable ?

▶ Pour ou contre la partition ?



## Décodage

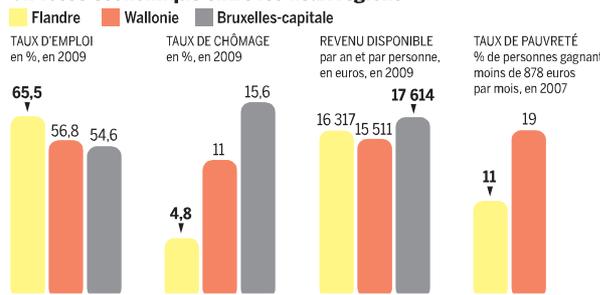
Çela ressemblait à la tentative de la dernière chance: samedi 24 avril, le roi Albert II a confié une mission d'information à Didier Reynders, vice-premier ministre du gouvernement Letermé - démissionnaire depuis jeudi 22 - et président du Mouvement réformateur (libéral francophone). M. Reynders devait indiquer au chef de l'Etat si la Belgique avait encore une chance d'échapper à des élections anticipées, dont chacun pense qu'elles risquent de ne rien simplifier à la crise institutionnelle. Dimanche soir, il a conclu que des discussions de la dernière chance pourraient reprendre, sous la conduite du premier ministre, Yves Letermé. Leur résultat semblait toutefois très incertain.

**Scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde** La crise institutionnelle a rebondi après le refus de l'Open VLD (libéraux flamands) de poursuivre les discussions sur, entre autres, la scission de l'arrondissement bilingue de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). Un dossier complexe, au cœur de la confrontation entre le nord et le sud du royaume: l'option territoriale, défendue par les Flamands, qui veulent imposer le néerlandais dans leur région, se heurte au droit des personnes auquel s'accrochent les francophones. Au cœur de ce dossier, qui cristallise des décennies de désaccords, il y a les droits de quelque 150 000 francophones de la périphérie de Bruxelles, mais, plus généralement, la question de l'existence d'un Etat arrivé au bout de sa logique du compromis.

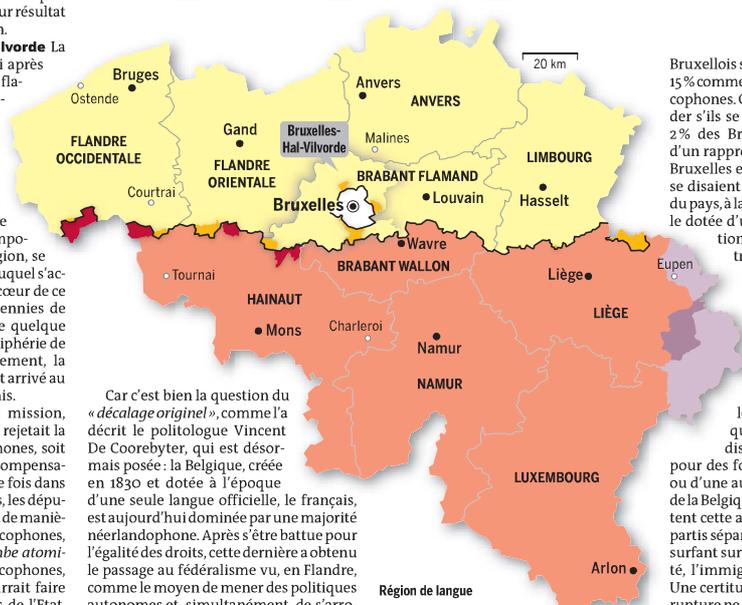
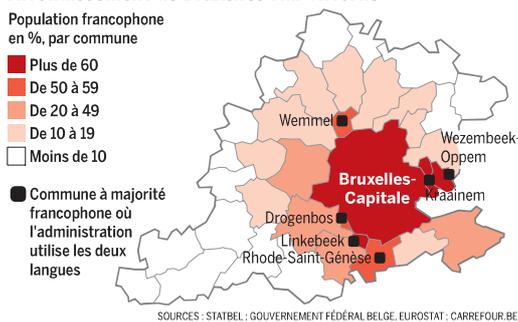
A la veille de sa nouvelle mission, M. Reynders avait indiqué qu'il rejetait la volonté des partis néerlandophones, soit une scission de BHV avec une compensation minimale. Pour la première fois dans l'histoire parlementaire du pays, les députés néerlandophones voteraient de manière unanime contre les élus francophones, eux aussi unanimes. « Une bombe atomique », pour les dirigeants francophones, parce que cette procédure pourrait faire imposer les fragiles équilibres de l'Etat. « Ça sent le roussi », titrait samedi *La Libre Belgique*. La veille, *Le Soir* s'était demandé, dans sa « une » aux allures de nécrologie: « Ce pays a-t-il encore un sens ? » Difficile de traduire plus explicitement l'incrédulité d'une opinion francophone déboussolée et d'un pays qui envisage une autre forme d'organisation. « Ce qui est en train de se passer est catastrophique », estime Philippe Moureaux, l'un des leaders du PS.

**Décalage originel** Du côté flamand, Alexander De Croo, chef des libéraux, contestait, samedi 24 avril, l'idée que le royaume était ingouvernable, mais affirmait parallèlement qu'il ne sert « plus à rien » de poursuivre le débat sur BHV, la position flamande étant « non négociable ». Autant dire que, même si les uns et les autres revenaient à la table des négociations avant le coup de force annoncé des

### Un fossé économique entre les deux régions



### Arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde



Car c'est bien la question du « décalage originel », comme l'a décrit le politologue Vincent De Coorebyter, qui est désormais posée: la Belgique, créée en 1830 et dotée à l'époque d'une seule langue officielle, le français, est aujourd'hui dominée par une majorité néerlandophone. Après s'être battue pour l'égalité des droits, cette dernière a obtenu le passage au fédéralisme vu, en Flandre, comme le moyen de mener des politiques autonomes et, simultanément, de s'arranger, au niveau fédéral, le contrôle des politiques économiques favorables à la partie néerlandophone du pays.

**Sentiments d'appartenance incertains** Longtemps dominatrice, berceau du développement industriel du pays jusqu'en 1960, la Wallonie a, elle aussi, accepté, voire revendiqué le fédéralisme. Parce qu'il lui apparaissait susceptible d'assurer son redressement, avec des institutions autonomes. Et aussi de se démarquer d'une élite francophone bruxelloise qui, aujourd'hui encore, est accusée d'avoir « lâché » la Wallonie, de l'avoir abandonnée à son déclin et d'avoir toléré la « flamandisation » des institutions nationales.

Ces sentiments influencent négativement la naissance d'une éventuelle « nation francophone », que certains voient comme une alternative à la Belgi-

Bruxellois se définissaient comme Belges, 15% comme Européens, et 7% comme francophones. On ne songe pas à leur demander s'ils se sentaient wallons... Moins de 2% des Bruxellois approuvaient l'idée d'un rapprochement entre les régions de Bruxelles et de Wallonie, contre 44% qui se disaient favorables, en cas de scission du pays, à la naissance d'une région capitale dotée d'un statut spécial lié à sa fonction européenne. Une sorte de district autonome.

**Progression de l'idée séparatiste** Pendant ce temps, la Flandre, pourtant éclatée en de multiples courants, se rassemblait, quant à elle, autour de l'idée d'une autonomie accrue. Un sentiment très évolutif: selon les derniers sondages, près de quatre Flamands sur dix se disent désormais prêts à voter pour des formations qui, d'une manière ou d'une autre, prônent clairement la fin de la Belgique. Divers observateurs contestent cette affirmation, soulignant que les partis séparatistes assurent leur succès en surfant sur des thèmes comme l'insécurité, l'immigration ou la peur de l'islam. Une certitude, toutefois: le scénario de la rupture ne peut plus être exclu.

« Une crise politique prolongée, par exemple si la Belgique devenait ingouvernable, pourrait donner à conclure qu'il vaut mieux se séparer », écrivait Vincent De Coorebyter en novembre 2007, six mois après des législatives marquées par la progression de l'idée séparatiste en Flandre. L'économiste Henri Capron arrive à la même conclusion bien qu'il évoque « un processus graduel ». Pour lui, « le fédéralisme belge ne résout plus les problèmes parce qu'il montre son vrai visage: il a été « concurrentiel et de dissolution » et non « solidaire et associatif ». Il a favorisé le repli identitaire plutôt que l'efficacité et l'équité. »

Derrière le cas BHV se cache sans doute, pour les Flamands, ce que le sociologue Albert Bastenier décrit, dans *La Revue nouvelle*, comme « le sentiment de devoir faire barrage à une culture beaucoup plus puissante que la leur et qui, au sein du même Etat, les humilie perpétuellement et entrave leurs ambitions économiques ». Il y voit aussi « un nationalisme qui se nourrit de ses propres victoires » et confronte les francophones à un dilemme: cultiver leur « interminable mélancolie d'une Belgique francophone qui, via les transferts d'argent, n'existe que sous perfusion ». Ou accepter une séparation, solution « la moins insatisfaisante » pour cet intellectuel.

Jean-Pierre Stroobants

## Contrepoint

■ Au Québec, une loi favorise l'usage du français, qui reste la langue de 80 % de la population

Entouré de 300 millions d'anglophones, le Québec demeure soumis à de fortes pressions linguistiques, surtout à Montréal où il fait face à la force d'attraction de l'anglais et à la concentration d'immigrants. La population de langue maternelle française s'y maintient à près de 80% (7,8 millions), avec une minorité de langue maternelle anglaise stable (8%) et une croissance continue du nom-

bre de 12%, phénomène imposant un effort accru de « francisation ». La Loi 101, adoptée en 1977 sous un gouvernement du Parti québécois (indépendantiste), a largement favorisé l'usage du français. Il fut alors proclamé langue officielle au Québec, mais aussi comme langue normale de travail (avec programmes de francisation obligatoires dans les entreprises de

triction de l'accès à l'école anglaise). Plusieurs batailles juridiques ont été menées contre cette Loi 101. En 1988, la Cour suprême du Canada s'est prononcée, au nom de la liberté d'expression, contre l'usage exclusif du français dans l'affichage public et la publicité, obligeant le gouvernement à ne plus imposer qu'une « nette prédominance du français ». Anne Péloaus



Manifestation du mouvement des Etudiants nationalistes flamands (NSV), le 22 avril, à Bruxelles.  
JULIEN WARNAND/AFP

Un Etat fédéral composé de :  
3 communautés linguistiques 3 régions administratives



## « J'ai cessé de croire à la survie de la Belgique »

### Pour

**Robert Collignon**

Ancien ministre-président PS de la région wallonne et ancien président du Parlement régional

**Croyez-vous au maintien de l'Etat belge ?**

J'ai parfois cru que le système fédéral était achevé. Mais en 1999, le Parlement régional flamand a publié un catalogue de revendications anticipant la naissance d'une Flandre autonome et j'ai progressivement cessé de croire à la possibilité de faire survivre la Belgique. On s'achemine vers le moment où une majorité de Flamands vont réclamer la séparation.

**Mais une majorité de Wallons semble ne pas y croire...**

La Wallonie surfe sur une idée de la Belgique qui n'existe plus. Si 50% de Flamands veulent leur indépendance, comment pourrais-je m'y opposer? Nous ne sommes pas condamnés à vivre avec des gens qui ne veulent plus de nous.

Je plaide pour que la Wallonie assume son destin et ses responsabilités. Et j'en suis venu à l'idée d'une association avec le peuple français, auquel tant de choses nous relient. **Qu'est-ce qui retient les Wallons dans le cadre belge ?**

On leur fait peur avec les périls pour la Sécurité sociale, les retraites, l'assurance-maladie. On leur dit aussi qu'ils devraient assumer leur part de la dette publique...

**Que faites-vous de la monarchie ?**

On trouvera une solution. Cessons de croire que le roi peut arbitrer le conflit. A d'autres moments de notre histoire, nos rois ont plutôt créé des problèmes...

**Quel sort pour Bruxelles ?**

On peut, bien sûr, proposer aux Bruxellois un contrat d'association. J'aimerais parfois qu'ils soient plus solidaires avec les Wallons.

**Quand aura lieu, selon vous, l'éclatement ?**

Il peut encore y avoir de nombreux attermoissements mais, à coup sûr, les choses empirent. En cas d'élections, on aura en Flandre un parti indépendantiste, la Nouvelle Alliance flamande, et une extrême droite à chacun 15% ou 20%.

## « Je crois que Bruxelles rend la scission impossible »

### Contre

**Rudi Thomaes**

Administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique

**Croyez-vous au maintien de la Belgique fédérale ?**

Oui. Nous appelons les politiques à reprendre la négociation. Economiquement, c'est essentiel. Au cœur de ce pays, il y a une ville-région, Bruxelles, qui est un moteur puissant. Je crois que Bruxelles rend, en fait, la scission impossible. En tout cas, nos enfants le paieraient cher en termes de carrière. Les nombreuses entreprises étrangères, qui ont leur siège ici, le déplaceraient rapidement aux Pays-Bas ou en France. **Le rôle international de Bruxelles serait-il aussi menacé ?**

Ne sous-estimons pas ce risque. Toutefois, ne dramatisons pas les problèmes belges. Les Pays-Bas

me nous, un centre très attractif. **Vous êtes d'origine flamande, comprenez-vous ce qui se déroule dans votre région ?**

Je compare la situation de la Flandre à celle du Québec. Il s'y manifeste la même inquiétude pour la survie de la langue et cela entraîne des réflexes de protection. On peut observer ce même phénomène ailleurs en Europe. Dans notre pays, faisons en sorte que les débats soient menés mais qu'ils n'aient pas d'impact sur la vie économique. Sans un gouvernement qui joue son rôle, les partenaires sociaux ne peuvent assumer leur mission.

**On dit les patrons flamands acquis à l'idée d'une séparation...**

Très peu, surtout si l'on aborde la question de Bruxelles. D'autres réclament, c'est vrai, davantage de compétences pour les régions, au nom de l'efficacité.

**Vous arrivez à expliquer la situation à vos partenaires étrangers ?**

Oui. En leur disant que la Belgique a connu d'autres épisodes difficiles, dont la scission de l'université

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

**Pour intéresser mon banquier, il manque des zéros à mon compte !**

**Dans ma banque, on est tous égaux...**

**Elle est coopérative et je me sens en confiance.**

**casden**  
BANQUE POPULAIRE

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les enseignants et les personnels techniques et administratifs la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions. Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.



REJOIGNEZ-NOUS SUR [WWW.CASDEN.FR](http://WWW.CASDEN.FR) OU CONTACTEZ-NOUS AU 0826 824 400  
L'offre CASDEN est également disponible dans le Réseau Banque Populaire. (0,15 € TTC/min en France métropolitaine)